

dents perforées à la racine. En Belgique certaines grottes ont déjà fourni des éléments de parure comparables : Waulsort, caverne A et B ; Hotton, grotte de la porte aïve (RAHIR 1925) ; Ben-Ahin, grand abri-sous-roche (DESTEXHE-JAMOTTE 1971-73). Il est vraisemblable que les nombreuses rondelles en schiste ont appartenu à un collier, associé au squelette d'un homme.

La présence d'un couteau à dos naturel semble indiquer que la grotte a connu une occupation moustérienne. Il ne nous semble pas impossible que la présence du Lemming à collier (*Dicrostonyx torquatus*) est à mettre en relation avec une couche d'âge moustérien, qui aurait été détruite antérieurement au S.O.M.

La date de 4970 ± 80 B.P. (Lv-1173) pour une inhumation S.O.M. est bien sûr très ancienne. Vu qu'elle fut obtenue à partir de collagène du squelette même, elle a toutes les garanties d'être fiable. Dans la fig. 13 nous avons rassemblé les dates ^{14}C du S.O.M. qui nous sont connues. S. J. DE LAET (1976) a déjà attiré l'attention sur le fait que la civilisation de S.O.M. a débuté plus tôt que généralement admis ; ses débuts semblent se placer peu après 5.000 B.P. et plus probablement avant 4.700 B.P. Si la date de STEIN et des *Galeriegräber* hessois et westphaliens constituait une indication valable de cette hypothèse, l'on peut considérer que la date de Chauveau en apporte une confirmation.

Il faut donc admettre que le S.O.M. s'est manifesté très tôt dans les grottes sépulcrales de la Belgique. Il n'est donc pas étonnant que le type humain du S.O.M. belge atteste des influences de ceux du M.K., dont ils sont au moins partiellement contemporains (VERMEERSCH 1981).

VIII. ÉTUDE DES MICROVERTÉBRÉS DE LA GROTTTE DE CHAUCHEAU

par Jean-Marie CORDY

La microfaune recueillie lors de la fouille de la grotte de Chauveau est quantitativement peu importante. Néanmoins, telle qu'elle se trouve, elle apporte d'utiles informations sur l'ancienneté des couches qui contenaient les ossements humains.

L'ensemble des restes de microvertébrés se rapportent à des espèces qui participent encore à la faune actuelle de nos régions. La majorité des débris doivent être rapportés à des Batraciens ; il doit s'agir essentiellement de restes de Crapaud, *Bufo bufo*, d'après les déterminations faites à partir de l'humérus, de l'ilion, du scapulum et du sphénethmoïde (RAGE 1974).

Les micromammifères plus variés sont représentés par six taxons. Parmi les Rongeurs, le Mulot, *Apodemus sylvaticus* - *A. flavicollis*, est le plus fréquent (neuf mandibules). La détermination spécifique est délicate en présence d'une seule rangée dentaire inférieure complète ; notons cependant que sa longueur, qui est de

3,81 mm, est à la limite inférieure de variation de *A. flavicollis* (SAINT GIRONS 1973). Le Campagnol roussâtre, *Clethrionomys glareolus*, est également bien représenté par quatre mandibules, un avant-crâne et une dent isolée. Le Campagnol des champs et le Campagnol agreste, *Microtus arvalis* – *M. agrestis*, comptant une mandibule et trois dents isolées ; deux 2^e molaires supérieures appartiennent sans conteste au *M. arvalis* caractérisé par l'absence d'un triangle antérieur supplémentaire (CHALINE et al. 1974). Le Rat taupier, *Arvicola terrestris*, est à son tour représenté par quatre restes mandibulaires et crâniens ; la morphologie et la boucle antérieure de la M/1 et les longueurs des rangées dentaires assurent la détermination spécifique (CHALINE et al. 1974). Enfin, la présence du Lérot, *Eliomys quercinus*, est attestée par deux mandibules peut-être complémentaires.

Parmi les insectivores, la Taupe, *Talpa europaea*, est relativement fréquente. Sa représentativité doit cependant beaucoup à la morphologie caractéristique de ses os longs. La Musaraigne aranivore, *Crocidura russula*, est le seul représentant du groupe des Soricidés, la mandibule très bien conservée avec l'ensemble de la dentition permet d'assurer biométriquement la détermination spécifique (CHALINE et al. 1974).

Enfin, il faut signaler la présence de quelques restes d'oiseaux (deux fragments osseux indéterminables) et d'un Reptile Ophidien représenté par deux vertèbres dont la taille fait songer à celle des Colubridés.

L'ensemble de cette microfaune témoigne bien entendu d'un climat de type tempéré semblable à l'actuel. Il paraît assez logique de considérer la microfaune décrite comme étant d'âge postglaciaire, en d'autres termes Holocène.

Un fossile est toutefois en opposition avec cette interprétation. En effet, la présence du Lemming à collier, *Dicrostonyx torquatus*, est attestée par une dent, une 3^e molaire supérieure en bon état de conservation. Or, cette espèce est caractéristique d'un climat de type périglaciaire et a été reconnue en particulier dans les dépôts du Tardiglaciaire (CORDY 1974 et 1975). Il est évident que le Lemming tranche paléoécologiquement par rapport à plusieurs espèces décrites, comme le Mulot, le Campagnol roussâtre, le Lérot et la Taupe. Visiblement, cette dent a été introduite artificiellement dans la microfaune, soit au cours de la fouille qui aurait négligé la stratigraphie de couches hétérochrones, soit au cours de l'inhumation préhistorique qui aurait remanié des couches anciennes.

Il est intéressant de relever la prédominance des restes de Batraciens par rapport au reste de la microfaune. Cette expansion du Crapaud pourrait bien sûr correspondre à un état particulier de la grotte qui favorisait la venue de ces animaux. Elle pourrait être due aussi à des conditions climatiques générales favorables à leur développement ; au sein de l'Holocène, la période Atlantique, fort humide et légèrement plus chaude, pourrait très bien convenir à cette hypothèse.

En admettant l'homogénéité de la microfaune, notons encore que son interprétation paléoécologique rencontre fort bien l'hypothèse d'un âge Holocène. Le biotope forestier est dominant puisque les restes de Mulot, de Campagnol rous-

sâtre et du Lérot forment près des deux-tiers des débris des micromammifères. Toutefois, il est clair que les paysages ouverts existent. En particulier, les prairies humides associées vraisemblablement à la vallée de la Meuse sont marquées par la présence du Rat taupier et de la Taupe. Les prairies sèches sont également présentes comme l'attestent la Musaraigne arnivore, le Campagnol agreste et le Campagnol des champs. La dominance des terrains boisés fait songer immanquablement aux périodes du Boréal, de l'Atlantique et du Subboréal.

En conclusion, la faune des microvertébrés recueillie dans la grotte de Chauveau (Godinne) indique que les couches fouillées étaient sans doute d'âge Holocène. La prédominance des Batraciens d'une part et des micromammifères de biotopes boisés d'autre part permet d'envisager un âge Boréal à Subboréal pour la majorité des dépôts.

TABLEAU I
Décompte des microvertébrés, avec le nombre absolu de débris déterminés,
recueillis dans la grotte de Chauveau

	Ossements	Dents mâchoires
MAMMIFÈRES		
Rongeurs		
<i>Microtus arvalis</i> – <i>M. agrestis</i>		4
<i>Clethrionomys glareolus</i>		5
<i>Arvicola terrestris</i>		4
<i>Dicrostonyx torquatus</i>		1
<i>Apodemus sylvaticus</i> – <i>A. flavicollis</i>		9
<i>Eliomys quercinus</i>		2
Insectivores		
<i>Talpa europaea</i>	7	2
<i>Crocidura russula</i>		1
OISEAUX		
Indéterminés	2	
REPTILES		
Colubridé ?	2	
BATRACIENS		
<i>Bufo bufo</i>	relativ. abondant	

~~IX. LA FAUNE MAMMALIENNE DE CHAUCHEAU~~

par ~~Édouard BONÉ~~

~~Outre les microvertébrés étudiés par J. M. CORDY dans la section précédente, le tamisage des terres extraites des grottes de Chauveau à l'occasion de la fouille~~